

SICAV-AMEN**AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 Décembre 2008**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Décembre 2008. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 31 Décembre 2008 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Les emplois en titres émis et garantis par AMEN BANK représentent 16,89% de l'actif au 31 Décembre 2008, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 28 Janvier 2009

SICAV AMEN**Bilan arrêté au 31 DECEMBRE 2008
(En Dinars Tunisiens)**

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
Portefeuille-titres		93 642 751	82 148 695
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	2 196 927	4 584 333
Obligations et valeurs assimilées	3.2	91 445 824	77 564 362
Placements monétaires et disponibilités		44 698 152	35 543 367
Placements monétaires	3.3	20 384 024	11 925 406
Disponibilités	3.4	24 314 128	23 617 961
TOTAL ACTIF		138 340 903	117 692 062
PASSIF			
Opérateurs créditeurs		98 400	41 307
Créditeurs divers		29 783	25 072
TOTAL PASSIF		128 183	66 379
Capital	3.5	132 773 495	112 654 683
Sommes capitalisables	3.10	5 439 225	4 971 000
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		5 439 225	4 971 000
ACTIF NET		138 212 720	117 625 683
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		138 340 903	117 692 062

SICAV AMEN

Etat de résultat arrêté au 31/12/2008

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/10/2008 31/12/2008	Exercice clos le 31/12/2008	Période 01/10/2007 31/12/2007	Exercice clos le 31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres	3.6	1 145 195	4 487 154	953 005	3 807 982
Revenus des placements monétaires	3.7	572 441	2 097 418	454 732	1 615 768
Total des revenus de placements		1 717 636	6 584 572	1 407 737	5 423 750
Charges de gestion des placements	3.8	<299 863>	<839 170>	<122 096>	<450 034>
Revenus Nets des placements		1 417 773	5 745 402	1 285 641	4 973 716
Autres charges	3.9	<41 132>	<164 890>	<33 372>	<123 872>
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 376 641	5 580 512	1 252 269	4 849 844
Régularisation du résultat d'exploitation		<505 398>	<141 287>	<73 625>	121 156
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		871 243	5 439 225	1 178 644	4 971 000
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		505 398	141 287	73 625	<121 156>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		<4 626>	<17 410>	21 982	26 007
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		77 233	255 242	67 771	75 450
Frais de négociation		<4 535>	<9 417>	-	<3 943>
Résultat non distribuable		68 072	228 415	89 753	97 514
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 444 713	5 808 927	1 342 022	4 947 358

SICAV AMEN

Etat de variation de l'actif net

(En Dinars Tunisiens)

	Période 01/10/2008 31/12/2008	Exercice clos le 31/12/2008	Période 01/10/2007 31/12/2007	Exercice clos le 31/12/2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 444 713	5 808 927	1 342 022	4 947 358
Résultat d'exploitation	1 376 641	5 580 512	1 252 269	4 849 844
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	<4 626>	<17 410>	21 982	26 007
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	77 232	255 242	67 771	75 450
Frais de négociation de titres	<4 534>	<9 417>	-	<3 943>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<13 942 590>	14 778 109	<1 019 866>	12 704 671
Souscriptions				
- Capital	27 219 418	207 482 205	64 952 616	202 199 794
- Régularisation des sommes non distribuables	34 885	53 710	28 884	<5 033>
- Régularisation des sommes capitalisables	2 242 235	12 991 047	5 619 708	14 254 171
Rachats				
- Capital	<40 072 290>	<193 157 730>	<65 854 627>	<190 154 666>
- Régularisation des sommes non distribuables	<52 060>	<90 871>	<32 275>	<1 936>
- Régularisation des sommes capitalisables	<3 314 778>	<12 500 252>	<5 734 172>	<13 587 659>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<12 497 877>	20 587 036	322 156	17 652 029
ACTIF NET				
En début de période	150 710 597	117 625 684	117 303 528	99 973 655
En fin de période	138 212 720	138 212 720	117 625 684	117 625 684
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	5 045 383	4 064 777	4 098 824	3 610 125
En fin de période	4 581 629	4 581 629	4 064 777	4 064 777
VALEUR LIQUIDATIVE	30,166	30,166	28,938	28,938
TAUX DE RENDEMENT	3,97%	4,25%	4,42%	4,52%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2008

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-12-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2008 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-08	% actif Net
Titres Sicav				
Amen Trésor	10 497	1 084 252	1 106 058	0,80
Amen Première	10 385	1 087 122	1 089 977	0,79
Actions cotées				
BT	8	303	890	0,00
Total		2 171 677	2 196 927	1,59

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2008	% actif Net
BTA				
BTA10032009	12 000	12 000 000	12 628 273	9,14
BTA090215	13 500	14 068 350	14 904 907	10,78
BTA090714	5 700	5 979 150	6 160 551	4,46
BTA11072017	3 000	2 971 875	3 049 102	2,21
BTA14042014	9 200	9 738 200	10 190 386	7,37
BTA150312	4 000	4 042 400	4 232 427	3,06
BTZ111016	2 000	1 245 000	1 253 208	0,91
Total		50 044 975	52 418 854	37,93

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

Date	31/12/2008	31/12/2007		
Montant	374 023	90 732		
Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2008	% actif Net
Obligations				
AB 2001	40 500	1 620 000	1 678 806	1,21
AB 2006	40 000	3 600 000	3 766 240	2,73
AB 2008 TA	40 000	4 000 000	4 128 224	2,99
AFRICA 2003 A	3 000	120 000	122 110	0,09
AIL 2005	2 000	80 000	81 584	0,06
AIL 2007	3 800	304 000	304 687	0,22
AL 2002-1	1 000	16 000	16 205	0,01
ATB 2007-1	10 000	950 000	982 168	0,71
ATL 2006-1	30 000	3 000 000	3 085 488	2,23
ATL 2007/1	10 000	800 000	814 016	0,59
ATL 2008/1	10 000	1 000 000	1 030 776	0,75
ATL 2003-1	5 000	100 000	104 736	0,08
ATL 2004-2	10 000	400 000	416 936	0,30
ATTIJARI BANK 2008	30 000	3 000 000	3 000 456	2,17
BH 2007	20 000	2 000 000	2 007 072	1,45
BH 2008	20 000	2 000 000	2 068 432	1,50
BTEI 2004	1 500	90 000	92 436	0,07
BTKD 2006	2 500	150 000	150 288	0,11
CIL 2004/2	5 000	200 000	208 468	0,15
CIL 2005/1	10 000	800 000	809 696	0,59
CIL 2007/1	15 000	1 500 000	1 575 864	1,14
CIL 2007/2	15 000	1 500 000	1 566 924	1,13
CIL 2003-1	2 000	80 000	80 896	0,06
GL 2003-1	3 000	120 000	123 058	0,09
GL 2003-2	10 000	600 000	631 080	0,46
MOURADI PALACE 2005 A	6 000	600 000	616 411	0,45
MSB 2003 B	6 000	360 000	371 726	0,27
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	207 579	0,15
SELIMA 2002 B	1 000	40 000	41 295	0,03
SEPCM 2002	1 000	28 571	29 868	0,02
SIHM 2008 TA	6 000	600 000	609 341	0,44
SIHM 2008 TB	4 000	400 000	406 227	0,29
STM 2007 B	5 000	500 000	507 264	0,37
STM 2007 C	6 000	600 000	608 717	0,44
TLG 2004-1	10 000	200 000	207 976	0,15
TLG 2003-1	2 000	40 000	42 181	0,03
TLG 2005-1	5 000	200 000	201 996	0,15
TLG 2007-2	15 000	1 500 000	1 572 240	1,14
TLG 2008-1	5 200	520 000	533 707	0,39
TLG 2008-2	5 000	500 000	502 492	0,36
TLG 2008-3	5 000	500 000	502 708	0,36
UNIFACTOR 2008	10 000	1 000 000	1 041 744	0,75
UNIFACTOR 2006	5 000	300 000	301 368	0,22
UNIFACTOR 2005-1 TB	20 000	800 000	813 904	0,59
UTL 2004	3 000	240 000	250 164	0,18
UTL 2005/1	10 000	800 000	811 416	0,59
Total		37 958 571	39 026 970	28,24
Total obligations et valeurs assimilées		50 044 975	52 418 854	37,93
Total général		88 003 546	91 445 824	66,19

Nombre d'actions souscrites	7 486 319
Nombre d'actions rachetées	<6 969 467>
Nombre d'actions en circulation au 31-12-08	4 581 629
Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :	
Nombre d'actionnaires au 31-12-07	1 020
Nombre d'actionnaires entrants	214
Nombre d'actionnaires sortants	<345>
Nombre d'actionnaires au 31-12-08	889

3.6- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-08 au 31-12-08	Période du 01-01-08 au 31-12-08	Période du 01-10-07 au 31-12-07	Période du 01-01-07 au 31-12-07
Dividendes	-	23	-	17
Revenus des obligations	466 488	1 807 063	302 926	1 223 106
Revenus des BTNB et BTA	678 706	2 680 068	650 079	2 584 859
Total	1 145 194	4 487 154	953 005	3 807 982

3.7- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-08 au 31-12-08	Période du 01-01-08 au 31-12-08	Période du 01-10-07 au 31-12-07	Période du 01-01-07 au 31-12-07
Billets de trésorerie	89 226	370 778	107 665	460 985
Certificat de dépôt	172 805	672 310	74 037	244 605
Placement en compte courant	306 037	1 037 837	268 154	903 604
Compte Rémunéré	4 373	16 493	4 876	6 574
Total	572 441	2 097 418	454 732	1 615 768

3.8- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre SICAV AMEN, AMEN BANK et AMEN INVEST.

3.9- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».